

# *Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes - Communauté de Communes du Genevois*

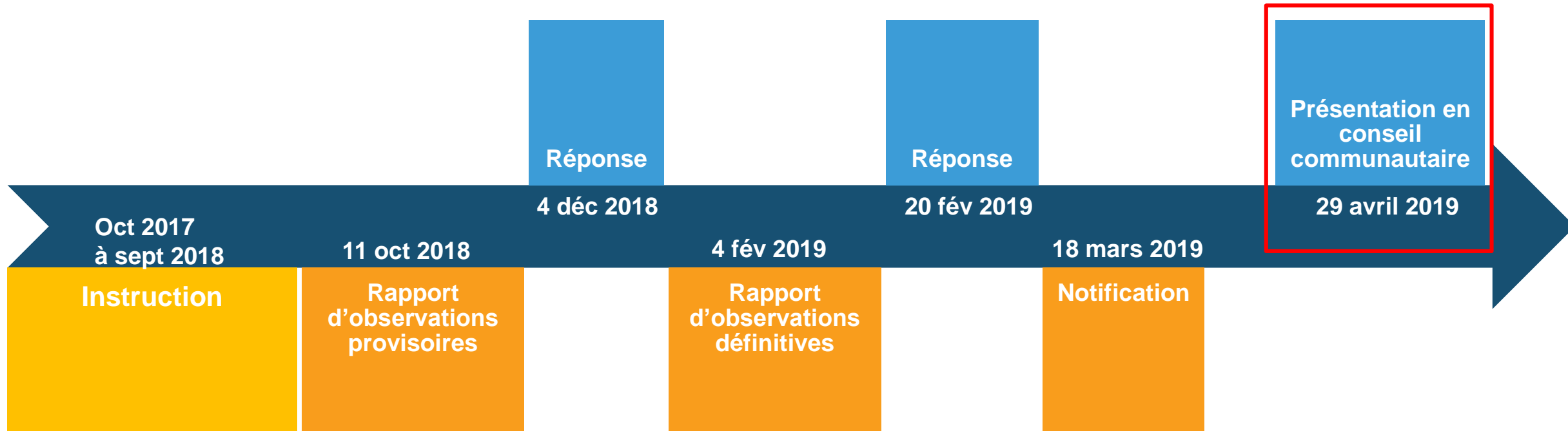
**Contrôle de la gestion sur la période 2011 - 2017**



## Le contrôle de la gestion, c'est quoi ?

- Mission non juridictionnelle, ce contrôle vise à **examiner la régularité et la qualité de la gestion** des collectivités territoriales
- Il porte non seulement sur **l'équilibre financier** des opérations de gestion et le choix des moyens mis en œuvre, mais également sur les **résultats obtenus** par comparaison avec les moyens et les résultats des actions conduites
- Se prononçant sur la **régularité des opérations et l'économie des moyens employés**, et non en termes d'opportunité des actes pris par les collectivités territoriales, les CRC cherchent d'abord à aider et inciter ces dernières à se conformer au droit, afin de prévenir toute sanction

# Déroulement de la procédure



# Thématiques abordées

1. **Organisation du territoire**
2. **Fonctionnement de la Communauté de Communes**
3. **Coopération transfrontalière en matière de transport public**
4. **Coopération transfrontalière en matière d'eau potable et d'assainissement**
5. **Situation financière**

# 1. Organisation du territoire

Partie descriptive du rapport

- **Présentation du territoire et des acteurs institutionnels**
- **Présentation de la communauté de communes** : données financières et organisationnelles consolidées, compétences, intégration financière
  - Étoffement des compétences depuis 2012
  - Révision du pacte financier et fiscal en 2013

→ **recommandation : réviser le pacte financier et fiscal pour limiter la variation des AC à celle des charges transférées (cf reversement de fiscalité professionnelle aux communes)**

## 2. Fonctionnement interne

- **Organisation des services** : organigramme
- **Mutualisation des services** : point sur les démarches
  - Respect du calendrier pour la mise en œuvre du schéma de mutualisation
  - Une dynamique à deux vitesses : intégration progressive des services avec la ville centre et délivrance de prestations à la carte aux autres communes

→ **recommandation : mesurer les effets sur les effectifs et les dépenses de fonctionnement**

## 2. Fonctionnement interne

- **Achats : structuration du processus d'achat, suivi, statistiques, volet économique**
    - Traçabilité satisfaisante des procédures et suivi financier de l'exécution des marchés
    - Démarche de sécurisation des achats
    - Conduite d'actions de sensibilisation des entreprises locales aux perspectives de la commande publique
- **recommandation : développer le volet économique en établissant une nomenclature des achats et assurer un suivi statistique par des indicateurs**

## 2. Fonctionnement interne

### ■ Ressources humaines : effectifs et évolution, emplois contractuels, temps de travail, absentéisme

- Effectifs multipliés par 4 entre 2011 et 2017
- Passage d'une intercommunalité de projet à une intercommunalité de gestion de services structurants
- Structure des effectifs qui s'apparente à celle de la FPT au niveau national
- Croissance des charges de personnel limitée à l'effet de l'augmentation des effectifs
- Maîtrise du nombre des agents contractuels
- Temps de travail : clarification à apporter sur la comptabilisation des jours de fractionnement (opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- Volant des heures supplémentaires maîtrisé
- Forte augmentation de l'absentéisme (transfert de la compétence petite enfance) ayant donné lieu à la mise en place d'actions de prévention

➔ **recommandation : instaurer un contrôle automatisé du temps de travail**



### 3. Coopération transfrontalière – transports

#### ■ **Exercice de la compétence transport public**

- Transports - mobilité : axe prioritaire de la coopération transfrontalière
- Un des principaux motifs de l'instauration de la FPU et des augmentations des taux de fiscalité locale
- Ville de Saint-Julien : point nodal de l'entrée sud de Genève ; deux projets structurants : tramway et aménagement du PEM
- Bonne synergie de la Ville de Saint-Julien et de la CCG dans le pilotage de ces projets

#### ■ **Projet de tramway de Saint-Julien** : périmètre, pilotage et gouvernance, calendrier, financement, perspectives d'exploitation

- Mise en place d'un comité de pilotage informel entre la CCG et le canton de Genève
- Recours à un groupement de maîtrise d'œuvre unique
- Décalage du calendrier : report par le canton de Genève de la date prévisionnelle de mise en service de son tronçon
- Coût du projet potentiellement réactualisable (indice des prix du bâtiment)
- Cofinancement de 75 % ; subvention de l'Etat à confirmer
- Coûts d'exploitation soutenables pour la CCG

## 4. Gestion transfrontalière – eau et assainissement

- **Régie d'eau** : historique, données financières, indicateurs de performance
  - Exploitation de la nappe du Genevois : projet pionnier de la coopération transfrontalière CCG, Annemasse Agglo, canton de Genève
  - Diversification des sources d'approvisionnement avec Matailly
  - Forte mobilisation du fonds de roulement et du recours à l'emprunt pour financer le projet
  - Vigilance à porter à la situation financière de la régie compte tenu de l'effort d'investissement sur le renouvellement des réseaux
- **Régie d'assainissement** : historique, externalisation du traitement des eaux usées à Genève, données financières, recouvrement de la redevance auprès des usagers
  - Externalisation à Genève du traitement des eaux usées : réduit le besoin d'investissement en installations, améliore l'autofinancement de la régie mais peut l'exposer au risque de change
  - Nombreux impayés pour la redevance assainissement : actions d'amélioration du recouvrement mises en place

## 5. Situation financière

- **Données financières : poids des budgets, cycle d'exploitation, effet du pacte financier sur les recettes de fonctionnement, autofinancement, financement des investissements**

- Augmentation de la surface financière, des charges de gestion et du ratio de rigidité du fait de l'accroissement des compétences
- Rétablissement de l'excédent de fonctionnement depuis 2015 (évolution CFG, pacte financier et augmentation de la fiscalité)
- Endettement modéré
- Financement de la majeure partie des investissements à l'aide des ressources propres ; recours à l'emprunt correctement ajusté au besoin de financement

→ **recommandation : sécuriser le financement du programme d'investissement 2018-2023**

- **Situation bilancielle : endettement, trésorerie, PPI, données fiscales**

- Dette soutenable
- Marge de sécurité suffisante en matière de trésorerie
- Sécurisation à apporter à la PPI 2018-2023

# Suites

- Transmission du rapport par la CRC aux maires des communes membres, après sa présentation au conseil communautaire et présentation du rapport au plus proche conseil municipal
- Présentation au conseil communautaire d'un rapport reprenant les actions entreprises à la suite des observations de la CRC, dans un délai d'un an et transmission de ce rapport à la CRC



*Merci de votre attention*

